

C.A.P. MÉTIER DE L'AGRICULTURE

Code RNCP 38855



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

Diplôme Niveau 3



**GRANDES CULTURES - ÉLEVAGE
EN UNITÉS CAPITALISABLES (UC)**

**Formation
Continue**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de

- Conduire des engins agricoles et utiliser des matériels
- Entretien des matériels, les engins et les équipements
- Communiquer en situation professionnelle
- Alimenter les animaux
- Surveiller et soigner les animaux
- Mettre en place et entretenir des cultures
- Récolter et stocker les cultures

PUBLICS VISÉS / PRE-REQUIS

- Être âgé de 18 ans ou plus
- Être apte physiquement aux travaux d'extérieur
- Avoir un projet professionnel en polyculture-élevage ou en grandes cultures
- Être titulaire du permis de conduire VL

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE SÉLECTION

1. Pré-inscription en ligne



2. Entretien de positionnement pour

établir le parcours individuel de formation

3. Satisfaire à l'entretien de positionnement

4. Valider et signer le parcours individuel de formation

CONTACT

Chargée de développement: 06-79-09-31-42

Standard CFPPA: 02-54-53-11-00

LES ENTREPRISES SUPPORTS DE LA FORMATION

- Exploitation de polyculture élevage
- Élevages bovin, caprin, ovin
- Exploitation grandes cultures, entreprise de travaux agricoles

DURÉE ET MODALITÉ DE L'ALTERNANCE



La formation socle est de 770h (mini 665h / maxi 805h) en centre et 12 semaines de stage, de septembre à juin. Chaque candidat bénéficiera d'un parcours individualisé en fonction de son niveau de diplôme et de son expérience professionnelle.



Dans le cas d'un handicap reconnu, le CFPPA dispose d'une référente handicap qui se tient à votre écoute pour déterminer les aménagements nécessaires à votre situation.

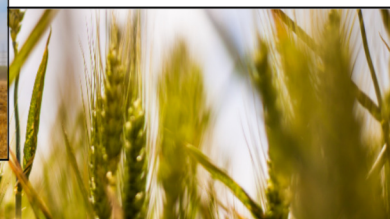
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance entre les périodes d'entreprise et de CFPPA
- Accompagnement et suivi individuel par un tuteur
- Travaux pratiques
- Visites techniques
- Formation en présentiel (et / ou distanciel en cas de situation particulière), 10 % du volume de formation sera réalisée en distanciel synchrone ou asynchrone.
- La formation est présentée en modules articulables pour préparer et obtenir le CAP métier de l'agriculture avec une polycompétence sur les systèmes végétaux et les systèmes d'élevage ruminant.

FORMATION RÉMUNÉRÉE

Selon la législation en vigueur, le stagiaire peut être rémunéré:

- par des fonds du Conseil Régional du Centre
- par France Travail
- par l'Employeur (contrat de professionnalisation, CPF, Transitions Pro...)



C.F.P.P.A. de l'Indre

Route de Velles - CS 70529 - 36018 CHÂTEAUROUX CEDEX

Tél : 02-54-53-11-00 Mail : cfppa.chateauroux@educagri.fr www.naturapolis36.fr



PRINCIPAUX CONTENUS DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Champs de compétences / CAP MA	SPS	Finalités
Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel	<ul style="list-style-type: none"> Vérification avant mise en route Conduite des engins agricoles en situation de travail 	Réaliser des travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité
Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements	<ul style="list-style-type: none"> Entretien et petites réparations des engins et du matériel Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements 	Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements
Communication en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Signalement des anomalies après observation des animaux, des matériels, équipements et bâtiments Enregistrement et transmission des données aux travaux en cours 	Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail
Travaux liés à la conduite des productions végétales	<ul style="list-style-type: none"> Travaux du sol et de semis Application de produits phytomédicaments Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives 	Assurer de bonnes conditions des développements des cultures en minimisant les risques pour l'environnement dans un objectif de durabilité
Opérations de récoltes	<ul style="list-style-type: none"> Travaux de récolte Stockage et conservation 	Assurer de bonnes conditions de récolte et de stockage
Alimentation des animaux	<ul style="list-style-type: none"> Distribution manuelle ou mécanisée des aliments Réalisation des opérations liées au pâturage Travaux des surfaces associées à l'élevage 	Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité
Surveillance et soins aux animaux	<ul style="list-style-type: none"> Repérage des chaleurs et des signes précurseurs des mises bas Manipulations et interventions Exécution de la traite (cas d'un élevage laitier) 	Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences. L'obtention d'une UC est valable 5 ans. Le référentiel du diplôme est disponible sur le site <https://chlorofil.fr/rubrique/referentiel-du-diplome>.

Pendant la formation...

ATOUTS DE LA FORMATION

Exploitation agricole en conversion Bio, sur site avec :

- 2 ateliers élevage (35 bovins et 60 ovins)
- 220 ha en cultures et prairies

Au cours du parcours complet, le candidat bénéficiera :

- d'une formation à la conduite d'engins en sécurité valant CACES
- d'une formation Certiphyto
- d'une formation S.S.T



Après la formation...

Dans le secteur polyculture-élevage, l'ouvrier assure des activités liées à l'alimentation, le suivi de la reproduction et de l'état sanitaire des élevages ainsi que les activités liées à la conduite des productions végétales.

Dans le secteur grandes cultures, l'ouvrier réalise les opérations mécanisées tout en assurant l'entretien des machines agricoles.



Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire et de :
 - l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen
 - l'État dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences.